

Rapport de 2013-2014

Nom de l'institution :	La Cité collégiale
-------------------------------	---------------------------

PRÉSENTATION

Le rapport annuel continue de représenter pour le gouvernement un outil en vue de produire des rapports publics sur le rendement des institutions postsecondaires de l'Ontario, sur les principes d'accès, de qualité et de reddition de comptes.

Là où il le pouvait, pour aider à simplifier le processus du rapport de l'EPRC de 2013-2014, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (le ministère) a puisé dans une variété de documents existants (p. ex. rapports sur les indicateurs de rendements clés), de sources de données (p. ex. inscriptions à temps plein) et données des anciens rapports de l'EPRC (p. ex. 2012-2013) pour préétablir les données pertinentes dans le rapport de l'EPRC de **La Cité collégiale** pour 2013-2014. Les données entrées à l'avance par le ministère dans le rapport de l'EPRC de **La Cité collégiale** pour 2013-2014 sont désignées par le symbole ⁽⁺⁾.

1) Inscriptions - effectif étudiant*

***DÉFINITION** : *l'effectif étudiant* représente le nombre non vérifié d'inscriptions pour 2013-2014, au 1^{er} novembre 2013 au Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO) (étudiants à temps plein seulement, excluant les étudiants de Deuxième carrière, en Sciences infirmières, en apprentissage et les étudiants étrangers).

L'effectif étudiant total de **La Cité collégiale** en 2013-2014 = **4 182⁽⁺⁾**

Veillez indiquer combien d'étudiants âgés de 18 à 24 ans (âge au 1^{er} novembre, 2013) compte l'effectif total de **La Cité collégiale** en 2013-2014 = **3 242**

Veillez indiquer combien d'étudiants âgés de 25 et plus (âge au 1^{er} novembre, 2013) compte l'effectif total de **La Cité collégiale** en 2013-2014 = **841**

Veillez indiquer combien d'étudiants en vertu de l'âge de 18 ans (âge au 1^{er} novembre, 2013) compte l'effectif total de **La Cité collégiale** pour 2013-2014 = **99**

* L'espace ci-dessous est fourni au **La Cité collégiale** pour décrire la méthodologie, les outils d'enquête, les mises en garde et d'autres informations de documentation des quantités rapportées ci-dessus pour les inscriptions - effectif étudiant.

Le système de gestion de l'information SCORPA (PeopleSoft) permet au Collège de générer des rapports de clientèles selon différents critères, incluant celui de l'âge. N.B. L'âge calculé est celle du 1^{er} novembre 2013.

Veillez fournir dans l'espace ci-dessous des points saillants du plan de l'inscription générale de **La Cité collégiale** que **La Cité collégiale** a utilisé en 2013-2014 pour gérer les inscriptions.

Parmi les principales stratégies mises en œuvre en 2013-2014, mentionnons :

- la réorganisation du secteur afin de suivre les nouvelles tendances et approches gagnantes de recrutement, marketing et communications avec l'ajout d'agents d'animation des clientèles, d'agent de relations avec les clientèles, d'agents multimédias, d'un gestionnaire en communications et en relations publiques et d'un analyse en recherche institutionnelle;
- la poursuite du virage numérique : publicité via le référencement, le web et les médias sociaux;
- la réalisation d'une étude de marché : potentiel de recrutement de la clientèle adulte;
- une présence plus soutenue dans les centres d'emploi et organismes oeuvrant auprès des communautés pluriculturelles
- la réalisation d'une stratégie de recrutement estivale dans les régions de l'Est ontarien, d'Ottawa, de l'Outaouais et de la grande région de Toronto;
- suite à la décision de l'Université Guelph de se retirer de la gestion du campus d'Alfred, la réalisation d'une campagne de promotion et de recrutement des programmes offerts à Alfred dans le cadre de la transition en collaboration avec le Collège Boréal;
- la réalisation de la tournée des spécialistes sur le campus principal et en région;
- le développement d'une nouvelle campagne publicitaire vers la clientèle 18-25 ayant pour thème "Impatient de trouver un bon emploi", "Impatient d'être reconnu", "Impatient d'être mon propre patron";
- la réalisation d'une nouvelle campagne institutionnelle fondée sur l'émotion, le sentiment d'appartenance et l'expérience d'apprentissage et de vie à La Cité;
- l'intégration d'une nouvelle plateforme de marketing relationnelle Salesforce et d'une campagne de marketing avec Pardot pour être en mesure de mieux recruter les étudiants.

2) Étudiants sous-représentés : étudiants ayant un handicap*, étudiants de première génération et étudiants autochtones*****

DÉFINITION : Le terme étudiants ayant un handicap fait référence au nombre total d'étudiants souffrant d'un handicap (à l'exception des apprentis) inscrits au bureau des services aux étudiants handicapés, rapporté dans le Tableau 1 du rapport annuel soumis par le **La Cité collégiale au ministère dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité des étudiantes et étudiants handicapés (FAEEH).*

***DÉFINITION : Le terme étudiants de première génération fait référence aux étudiants dont le(s) parent(s) ou tuteur(trice)(s) n'a (n'ont) pas fréquenté d'institution postsecondaire. Si un frère ou une sœur de l'étudiant(e) a fréquenté un institution postsecondaire, mais non le(s) parent(s)/tuteur(trice)(s), l'étudiant(e) est considéré(e) comme un(e) étudiant(e) de première génération.*

Parents/tuteurs : un adulte ou plus de plus de 21 ans qui a la responsabilité légale des soins prodigués à l'étudiant(e) et de la gestion de ses affaires.

Fréquentation d'une institution postsecondaire : Fréquentation (sans avoir nécessairement obtenu de diplôme) de quelque institution d'enseignement supérieur en Ontario ou ailleurs, y compris à l'extérieur du Canada, après les études secondaires (notamment les programmes menant à un diplôme postsecondaire, certificat ou autre).

****DÉFINITION : Le terme étudiants autochtones est un collectif qualifiant les peuples originaux de l'Amérique du Nord et leur descendance. La Loi constitutionnelle de 1982 reconnaît trois groupes autochtones au Canada, soit les Indiens (Premières nations), les Inuit et les Métis. Il s'agit de trois peuples distincts ayant leurs propres patrimoines, langues, pratiques culturelles et croyances.*

*REMARQUE : Veuillez ne pas inclure les étudiants étrangers, les étudiants de Deuxième carrière ou en apprentissage dans les calculs ci-dessus.

Étudiants ayant un handicap	Étudiants de première génération	Étudiants autochtones
<p>Veuillez indiquer le nombre total d'étudiants ayant un handicap à temps plein qui se sont inscrits auprès du bureau des services aux étudiants handicapés de La Cité collégiale et ont reçu des services de soutien en 2013-2014 = 473</p> <p>La proportion comparable d'inscriptions totales de La Cité collégiale en 2013-2014 : (Total ci-dessus) 473 ÷ 4 182⁽⁺⁾ (Inscriptions - effectif étudiant de 2013-2014) x 100 = 11,3%</p>	<p>Veuillez indiquer le nombre total d'étudiants de première génération à temps plein inscrits à La Cité collégiale en 2013-2014 = 1 159</p> <p>La proportion comparable d'inscriptions totales de La Cité collégiale en 2013-2014: (Total ci-dessus) 1 159 ÷ 4 182⁽⁺⁾ (Inscriptions - effectif étudiant de 2013-2014) x 100 = 27,7%</p> <p>Veuillez indiquer le nombre total d'étudiants de première génération à temps partiel inscrits à La Cité collégiale en 2013-2014 = 92</p>	<p>Veuillez indiquer le nombre total d'étudiants autochtones à temps plein inscrits à La Cité collégiale en 2013-2014 = 175</p> <p>La proportion comparable d'inscriptions totales de La Cité collégiale en 2013-2014: (Total ci-dessus) 175 ÷ 4 182⁽⁺⁾ (Inscriptions - effectif étudiant de 2013-2014) x 100 = 4,2%</p> <p>Veuillez indiquer le nombre total d'étudiants autochtones à temps partiel inscrits à La Cité collégiale en 2013-2014 = 34</p>

* L'espace ci-dessous est fourni au **La Cité collégiale** pour décrire la méthodologie, les outils d'enquête, les mises en garde et d'autres informations de documentation des quantités rapportées ci-dessus pour les étudiants ayant un handicap, les étudiants de première génération et les étudiants autochtones.

Étudiants ayant un handicap	Étudiants de première génération	Étudiants autochtones
<p>Dans l'espace ci-dessous, veuillez fournir les points saillants des activités de La Cité collégiale en 2013-2014 qui ont contribué à maintenir ou améliorer les initiatives en lien avec des <i>étudiants ayant un handicap</i>. Un point saillant pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que La Cité collégiale qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé.</p>	<p>Dans l'espace ci-dessous, veuillez fournir des points saillants des activités de La Cité collégiale en 2013-2014 qui ont contribué à maintenir ou améliorer les initiatives en lien des <i>étudiants de première génération</i>. Un point saillant pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que La Cité collégiale qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé.</p>	<p>Dans l'espace ci-dessous, veuillez fournir des points saillants des activités de La Cité collégiale en 2013-2014 qui ont contribué à maintenir ou améliorer les initiatives en lien des <i>étudiants autochtones</i>. Un point saillant pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que La Cité collégiale qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé.</p>
<p>Les personnes handicapées s'identifient volontairement auprès du Service d'appui et d'adaptations du Collège (anciennement appelé Service des besoins spéciaux). Le Service a changé de nom en 2013-2014 afin d'être perçu moins négativement par les étudiants et, ainsi, favoriser l'auto-identification. Cette mesure pourrait expliquer en partie l'augmentation de 8% dans le nombre d'étudiants inscrits au Service d'appui et d'adaptations par rapport à l'année précédente. Parmi les principales stratégies mises en œuvre par le Collège pour appuyer cette clientèle, mentionnons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des rencontres individuelles avec les étudiants pour déterminer leurs besoins et identifier les mesures d'adaptation en fonction des limitations fonctionnelles diagnostiquées; • la révision régulière du protocole d'adaptation pour les personnes handicapées et du protocole pour les interprètes de la langue des signes québécoise et américaine (LSQ et ASL); • la présentation du Service aux étudiants et aux parents d'étudiants futurs ou potentiels, notamment lors des journées portes ouvertes, afin de les sensibiliser à l'importance et aux avantages de s'auto-identifier le plus tôt possible; et • des présentations aux conseils scolaires et aux conseillers en orientation d'écoles secondaires francophones de la région. 	<p>Au cours de l'automne 2013, La Cité a complété l'identification des étudiantes et étudiants de première génération (ÉPG) de première année en menant une enquête à l'aide du Questionnaire hâtif de détection. Ce questionnaire sert à évaluer vingt facteurs de risque répertoriés sous quatre grands thèmes : choix du programme et intégration aux cours, intégration sociale, difficultés financières et problèmes familiaux et personnels. Ainsi, des 2 908 étudiantes et étudiants inscrits en première étape en septembre 2013, 922 ont été identifiés ÉPG. À l'automne 2012, ce nombre était de 825.</p> <p>À la suite des résultats du Questionnaire hâtif de détection, 417 références à un service d'aide ont été effectuées. Selon ce questionnaire, les principaux défis rencontrés par les ÉPG sont l'aide financière requise (93), les techniques d'étude à améliorer (90), les difficultés d'intégration dans leur milieu et aux études collégiales (79), les problèmes personnels (83) et la recherche d'emploi (56).</p> <p>De plus, grâce au système SAVOIR, un système d'évaluation à 360°, les ÉPG ont reçu 36 566 rétroactions de la part de leurs enseignantes et enseignants.</p>	<p>En 2013-2014, le Collège recevait pour la première fois des fonds pour ses programmes destinés aux Autochtones ce qui lui a permis d'amorcer les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'identification des étudiantes et étudiants de Premières Nations, Métis et Inuit (PNMI) à l'aide de données recueillies par le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO) et celles obtenues dans le cadre du Sondage sur la diversité développé par le Collège et administré à tous les nouveaux étudiants ; • une tournée d'organismes desservant cette population pour connaître les services offerts et rencontrer les intervenantes et intervenants ; • la formation du Conseil de l'éducation autochtone de La Cité et la tenue de la première réunion le 27 mars 2014 ; et • la participation du Collège en collaboration avec les trois conseils scolaires de langue française de la région de l'Est de l'Ontario à un grand rassemblement destiné au personnel des établissements scolaires pour promouvoir la culture et les valeurs autochtones prévu à l'automne 2014.

3) Participation au système de transfert de crédits

Le ministère élabore des indicateurs à long terme pour le transfert de crédits en concertation avec le secteur. Le ministère s'attend à ce qu'à mesure que les systèmes de collecte de données dans les institutions évoluent, les ensembles de données deviennent plus complets. Au cours des prochaines années, le Ministère prévoit des données plus complètes en ce qui concerne le nombre et le type d'étudiants « de transfert » qui font des demandes d'admission et s'inscrivent à l'université, le nombre d'étudiants dans les voies de transfert, et le montant du crédit accordé.

Le ministère utilise les données suivantes du Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des personnes diplômées pour documenter les plus récentes tendances dans les transferts des étudiants du collège à l'université.

Années de déclaration	Nombre total de diplômés de <i>La Cité collégiale</i> qui ont participé au Sondage (A)	Nombre de diplômés de <i>La Cité collégiale</i> qui ont participé au Sondage et qui ont indiqué qu'ils fréquentaient une université six mois après la remise des diplômes (B)	Pourcentage de diplômés de <i>La Cité collégiale</i> qui ont participé au Sondage et qui ont indiqué qu'ils fréquentaient une université six mois après la remise des diplômes (B ÷ A x 100)	Nombre total de tous les diplômés qui ont participé au Sondage (C)	Nombre total de diplômés qui ont participé au Sondage et qui ont indiqué qu'ils fréquentaient une université en Ontario six mois après la remise des diplômes (D)	Pourcentage de tous les diplômés qui ont participé au Sondage et qui ont indiqué qu'ils fréquentaient une université en Ontario six mois après la remise des diplômes (D ÷ C x 100)
2009-2010	787 ⁽⁺⁾	54 ⁽⁺⁾	6,9% ⁽⁺⁾	40388 ⁽⁺⁾	2725 ⁽⁺⁾	6,7% ⁽⁺⁾
2010-2011	777 ⁽⁺⁾	66 ⁽⁺⁾	8,5% ⁽⁺⁾	50622 ⁽⁺⁾	3355 ⁽⁺⁾	6,6% ⁽⁺⁾
2011-2012	1000 ⁽⁺⁾	72 ⁽⁺⁾	7,2% ⁽⁺⁾	57701 ⁽⁺⁾	3463 ⁽⁺⁾	6% ⁽⁺⁾
2012-2013	1082 ⁽⁺⁾	85 ⁽⁺⁾	7,9% ⁽⁺⁾	57462 ⁽⁺⁾	3424 ⁽⁺⁾	6% ⁽⁺⁾
2013-2014	999 ⁽⁺⁾	75 ⁽⁺⁾	7,5% ⁽⁺⁾	54467 ⁽⁺⁾	3003 ⁽⁺⁾	5,5% ⁽⁺⁾

Selon les données du *Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des personnes diplômées en 2013-2014* (basé sur les personnes diplômées en 2012-2013), la proportion d'étudiants de *La Cité collégiale* qui était satisfaite ou très satisfaite de son niveau de préparation scolaire en vue de l'université était de: **83,6%⁽⁺⁾**.

Selon les données du *Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des personnes diplômées de 2013-2014* (personnes diplômées en 2012-2013), la proportion suivante d'étudiants de *La Cité collégiale* était satisfaite ou très satisfaite de son expérience de transition: **85,1%⁽⁺⁾**.

REMARQUE : Le ministère reconnaît que le sondage constitue un recensement ayant un taux de réponse d'environ 66%. Il reconnaît également qu'il a été uniquement mené auprès de personnes diplômées au collégial s'étant inscrites dans une université dans les six mois suivant l'obtention du diplôme et, par conséquent, qu'il ne brosse pas un portrait complet de l'ensemble des étudiants ayant passé du collège à l'université.

Dans l'espace ci-dessous, veuillez fournir des points saillants des activités de **La Cité collégiale** en 2013-2014 qui ont contribué à maintenir ou améliorer les initiatives en lien du transfert des crédits. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'un itinéraire de transfert (c'est-à-dire politiques régissant les transferts, crédits spécifiquement définis ou point d'accès défini, ententes nouvelles ou étoffées), de changements au soutien aux étudiants ou d'un programme que **La Cité collégiale** qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé, ou d'une combinaison de ceux-ci, et qu'il aimerait mettre en lumière. De plus, **La Cité collégiale** peut, s'il le désire, aborder ci-dessous les facteurs, tels que la combinaison de programmes, qui influencent les résultats du sondage des personnes diplômées.

Au 31 mars 2014, le Collège possédait 31 ententes d'arrimage entre 11 universités canadiennes. Le Collège a conclu une nouvelle entente d'arrimage avec l'Université Laval en Technologie du génie informatique. Les ententes en administration et en Soins infirmiers auxiliaires établies avec l'Université d'Ottawa ont été revues. Des ententes inversées ont été négociées et ont été signées avec le Collège universitaire Glendon visant les programmes suivants : Journalisme, Publicité et Relations publiques vers le Bac ès arts en études pluridisciplinaires (option communications), Éducation service à l'enfance, Techniques de travail social et Techniques de travail social - gérontologie vers le Bac ès arts en psychologie, Techniques de travail social vers le Bac ès arts en sociologie. Au 30 septembre 2013, le Collège a procédé à la révision de toutes ses ententes d'arrimage pour assurer l'exactitude des renseignements. Les modifications ont été apportées au site Web du Collège. Entre-temps, le Collège a initié le projet de développer une base de données qui générera le parcours personnalisé de l'étudiant. Le Collège ouvre ses portes aux représentants des universités afin que ces derniers entretiennent les futurs diplômés sur leurs programmes d'études, particulièrement ceux qui bénéficient d'ententes d'arrimage. Aussi, le Collège explore la possibilité d'ententes inversées avec l'Université Saint-Paul pour la signature d'un protocole à l'hiver 2015. D'autres ententes dont les négociations ont débuté en 2013-2014 seront conclues en 2014-2015, notamment avec l'Université Laurentienne, le Collège universitaire Glendon et l'Université d'Ottawa. Des ententes dans certains programmes d'études favoriseront la mobilité étudiante entre La Cité et le Collège Boréal à l'hiver 2015.

4) Effectif de classe

**DÉFINITION : L'effectif de classe est le nombre d'élèves par classe dans une section. Une section est un cours organisé donnant droit à des crédits, identifié par discipline et par numéro, réunissant les étudiants selon un horaire déterminé dans une salle de classe. Chaque section ne doit être comptée qu'une seule fois. Les étudiants qui abandonnent en chemin doivent être inclus dans le compte. Les laboratoires et les tutoriels sont considérés comme des sous-sections et doivent être exclus du compte. Les études indépendantes ou les stages devraient également être exclus du compte.*

Exemple de calcul de l'effectif de classe :

COURS DE PREMIÈRE ANNÉE

GSSC1109 *Cycle de vie humain*

Option de cours n° 1 : le mardi — 35 étudiants inscrits (**Effectif de classe inscrit au rapport de l'EPRC de 2013-2014 = 35**)

Option de cours n° 2 : le mercredi - 25 étudiants inscrits (**Effectif de classe inscrit au rapport de l'EPRC de 2013-2014 = 25**)

COMP 1082 *Compétences en informatique*

Option de cours n° 1 : le lundi — 98 étudiants inscrits (**Effectif de classe inscrit au rapport de l'EPRC de 2013-2014 = 98**)

SWRK1026 *L'aide sociale au Canada*

Option de cours n° 1 : le lundi et le jeudi — 10 étudiants inscrits (**Effectif de classe inscrit au rapport de l'EPRC de 2013-2014 = 10**)

Option de cours n° 2 : le mercredi et le vendredi - 10 étudiants inscrits (**Effectif de classe inscrit au rapport de l'EPRC de 2013-2014 = 10**)

Option de cours n° 3 : le mardi et le jeudi — 40 étudiants inscrits (**Effectif de classe inscrit au rapport de l'EPRC de 2013-2014 = 40**)

SWRK 1041 *Techniques de terrain*

Option de cours n° 1 : le mardi — 30 étudiants inscrits (**Effectif de classe inscrit au rapport de l'EPRC de 2013-2014 = 30**)

Option de cours n° 2 : le mercredi - 30 étudiants inscrits (**Effectif de classe inscrit au rapport de l'EPRC de 2013-2014 = 30**)

SWRK1043 *Dynamique de groupe*

Option de cours n° 1 : le lundi — 60 étudiants inscrits (**Effectif de classe inscrit au rapport de l'EPRC de 2013-2014 = 60**)

COMM1007 *L'anglais des affaires** (*s'il s'agit d'un cours également au programme d'une autre faculté, ne le comptez qu'une seule fois)

Option de cours n° 1 : le lundi et le jeudi — 100 étudiants inscrits (**Effectif de classe inscrit au rapport de l'EPRC de 2013-2014 = 100**)

Option de cours n° 2 : le mercredi et le vendredi - 101 étudiants inscrits (**Effectif de classe inscrit au rapport de l'EPRC de 2013-2014 = 101**)

Option de cours n° 3 : le mardi et le jeudi — 76 étudiants inscrits (**Effectif de classe inscrit au rapport de l'EPRC de 2013-2014 = 76**)

Chacun de ces cours ne devrait être compté qu'une fois dans le tableau ci-dessous, dans la catégorie de l'effectif de classe approprié:

Effectif de Classe	Nombre de Sections	En pourcentage de toutes les sections en 1 ^{er} Année
Moins de 30 étudiants	3	3/12 = 25.0%
de 30 à 60 étudiants	5	5/12 = 41.7%
de 61 à 100 étudiants	3	3/12 = 25.0%
de 101 à 250 étudiants	1	1/12 = 8.3%
plus de 251 étudiants	0	0/0 = 0.0%
Total	12	12/12 = 100.0%

Pour le rapport de l'EPRC de 2013-2014, en utilisant les informations ci-dessus, les données sur l'effectif de classe seraient notées comme suit. En utilisant l'exemple de calcul de l'effectif de classe indiqué ci-dessus, veuillez indiquer la proportion de l'effectif de classe en 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e année (le cas échéant) pour tous les programmes à **La Cité collégiale** en 2013-2014 :

CLASSES DE PREMIÈRE ANNÉE :

Effectif de Classe	Nombre de Sections	En pourcentage de toutes les sections en 1 ^{er} Année
Moins de 30 étudiants	1 245	83,4%
de 30 à 60 étudiants	245	16,4%
de 61 à 100 étudiants	3	0,2%
de 101 à 250 étudiants	0	0%
Plus de 251 étudiants	0	0%
Total	1 493	100%

CLASSES DE DEUXIÈME ANNÉE :

Effectif de Classe	Nombre de Sections	En pourcentage de toutes les sections en 2 ^{ième} Année
Moins de 30 étudiants	712	83,5%
de 30 à 60 étudiants	139	16,3%
de 61 à 100 étudiants	2	0,2%
de 101 à 250 étudiants	0	0%
Plus de 251 étudiants	0	0%
Total	853	100%

CLASSES DE TROISIÈME ANNÉE :

Effectif de Classe	Nombre de Sections	En pourcentage de toutes les sections en 3 ^{ième} Année
Moins de 30 étudiants	156	90,2%
de 30 à 60 étudiants	17	9,8%
de 61 à 100 étudiants	0	0%
de 101 à 250 étudiants	0	0%
Plus de 251 étudiants	0	0%
Total	173	100%

CLASSES DE QUATRIÈME ANNÉE (le cas échéant) :

Effectif de Classe	Nombre de Sections	En pourcentage de toutes les sections en 4 ^{ième} Année
Moins de 30 étudiants	12	100%
de 30 à 60 étudiants	0	0%
de 61 à 100 étudiants	0	0%
de 101 à 250 étudiants	0	0%
Plus de 251 étudiants	0	0%
Total	12	100%

*L'espace ci-dessous est fourni au **La Cité collégiale** pour décrire la méthodologie, les mises en garde et d'autres informations de documentation des quantités et des pourcentages rapportés ci-dessus pour l'effectif d'une classe.

Le système de gestion de l'information SCORPA (PeopleSoft) permet de générer des rapports qui donnent ces informations.

Dans l'espace ci-dessous, veuillez fournir des points saillants des activités de **La Cité collégiale** en 2013-2014 qui ont contribué à maintenir ou améliorer les initiatives en lien avec l'effectif de classe. Un point saillant pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que **La Cité collégiale** qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé.

Depuis deux ans, le Collège suit un processus pour maximiser l'utilisation de ces locaux, ce qui a permis une réduction du nombre de sections de cours tout en maintenant la qualité élevée de la livraison des programmes d'études. De plus, le Collège a misé sur la diversification des modes de livraison en offrant certains cours en ligne (cours de formation générale et cours de langues) et un format accéléré pour certains programmes. Par ailleurs, le Collège entame l'an 2 de son Plan stratégique sur le développement durable 2013-2018. Entre autres, le plan vise la réduction des déchets et la réduction de la consommation énergétique en mettant en place des initiatives et des processus qui permettent d'atteindre les objectifs fixés. Le plan vise à intégrer les notions de développement durable dans tous ses processus d'affaires.

5) Apprentissage en ligne

Dans le cadre de la transformation de l'EPS du gouvernement, le gouvernement est intéressé à élargir l'apprentissage en ligne et de la technologie a permis des occasions d'apprentissage pour les élèves de l'Ontario, y compris entièrement en ligne, synchrone et l'apprentissage hybride.

Apprentissage entièrement en ligne* et Apprentissage virtuel synchrone*

**DÉFINITIONS :*

Cours :

Un cours d'apprentissage entièrement en ligne (asynchrone) est une forme d'apprentissage à distance offerte aux personnes ayant accès à Internet, soit à la maison, au travail ou dans un centre d'accès. Bien qu'une date de début et des dates de remise de travaux soient établies pour ces cours, les étudiants peuvent toutefois accéder et participer à ces cours aux moments et aux endroits de leur choix. Le volet en ligne équivaut généralement à plus de 80 % de la prestation totale du cours. Par exemple, un cours d'apprentissage entièrement en ligne peut comprendre des rencontres occasionnelles face à face, un examen sous surveillance ou toute autre activité, et le reste du contenu est offert en ligne.

Un cours d'apprentissage virtuel synchrone est un cours dont le mode de prestation est l'audioconférence et la visioconférence. Les communications entre l'instructeur situé à un endroit et les étudiants se trouvant ailleurs se déroulent donc de façon synchrone (c.-à-d. en temps réel). Pour ce type de cours, on peut avoir recours au système téléphonique public (RNIS), à un réseau à très large bande spécialisé ou à Internet. Un cours est qualifié d'apprentissage virtuel synchrone si au moins 80 % du contenu est offert par audioconférence et visioconférence. Par exemple, un cours d'apprentissage virtuel synchrone peut comprendre des rencontres occasionnelles face à face, un examen sous surveillance ou toute autre activité, et le reste du contenu du cours est offert sous forme de vidéoconférence et de visioconférence.

Programmes :

Un programme est qualifié d'apprentissage entièrement en ligne (asynchrone) si au moins 80 % de ses cours sont des cours d'apprentissage entièrement en ligne. Par exemple, supposons qu'un programme est composé de 10 cours dont 8 cours sont offerts sous forme d'apprentissage entièrement en ligne et 2 sont offerts sous forme traditionnelle, soit face à face avec l'étudiant. Dans ce cas, puisque 80 % des cours du programme sont offerts sous forme d'apprentissage entièrement en ligne, le programme est qualifié de programme d'apprentissage entièrement en ligne.

Un programme est qualifié d'apprentissage virtuel synchrone si au moins 80 % de ses cours sont des cours d'apprentissage virtuel synchrone et 2 sont offerts sous forme traditionnelle, soit face à face avec l'étudiant. Dans ce cas, puisque 80 % des cours du programme sont offerts sous forme d'apprentissage virtuel synchrone, le programme est qualifié de programme d'apprentissage virtuel synchrone.

Données de cours, programs et inscriptions:

Dans le tableau ci-dessous, veuillez indiquer le nombre de cours et programmes financés par le ministère qui ont été offerts par **La Cité collégiale** en 2013-2014 et les inscriptions à chaque cours et programme.

*Un diplôme collégial en Ontario comprend le certificat d'études collégiales de l'Ontario, le diplôme d'études collégiales de l'Ontario, le diplôme d'études collégiales de l'Ontario - niveau avancé, et le certificat post-diplôme de l'Ontario.

Les autres diplômes comprennent les certificats des commissions scolaires locales, les cours non crédités et autres cours ou programmes semblables.

COURS	Diplôme collégial en Ontario*	Autres diplômes*
Nombre de cours <i>d'apprentissage entièrement en ligne*</i> financés par le ministère	38	71
Nombre de cours <i>d'apprentissage virtuel synchrone*</i> financés par le ministère	0	11
Nombre total de cours financés par le ministère qui ont été offerts dans les formats d'apprentissage en ligne indiqués ci-dessus	38	82
PROGRAMMES	Diplôme collégial en Ontario*	Autres diplômes*
Nombre de programmes <i>d'apprentissage entièrement en ligne*</i> financés par le ministère	2	7
Nombre de programmes <i>d'apprentissage virtuel synchrone*</i> financés par le ministère	0	2
Nombre total de programmes financés par le ministère qui ont été offerts dans les formats d'apprentissage en ligne indiqués ci-dessus	2	9
INSCRIPTIONS	Diplôme collégial en Ontario*	Autres diplômes*
Nombre d'inscriptions aux programmes <i>d'apprentissage entièrement en ligne*</i> financés par le ministère	838	397
Nombre d'inscriptions aux programmes <i>d'apprentissage virtuel synchrone*</i> financés par le ministère	0	242
Nombre total d'inscriptions aux programmes financés par le ministère qui ont été offerts dans les formats d'apprentissage en ligne indiqués ci-dessus	838	639

*L'espace ci-dessous est fourni au **La Cité collégiale** pour décrire la méthodologie, les outils d'enquête, les mises en garde et d'autres informations de documentation des quantités rapportées ci-dessus pour les cours, les programmes et les données d'inscription à l'apprentissage en ligne.

Les statistiques d'inscription sont fournies grâce au système de gestion de l'information du collège (SCORPA -PeopleSoft). Les listes de classe sont également utilisées pour valider les données.

Apprentissage hybride****DÉFINITIONS :**

Un cours d'apprentissage hybride est un cours dont les périodes d'apprentissage en présentiel sont réduites, sans être toutefois éliminées, afin de permettre aux étudiants de consacrer davantage de temps à l'apprentissage en ligne. Ce modèle compte plusieurs formats, mais le volet en ligne représente généralement de 50 % à 80 % du mode de prestation total du cours. Dans ce cas, le cours d'apprentissage hybride peut comprendre des volets d'apprentissage traditionnel en présentiel, mais plus de la moitié du cours doit être donné en ligne.

Un programme est qualifié d'apprentissage hybride si au moins 80 % de ses cours sont des cours d'apprentissage hybride.

Dans l'espace ci-dessous, veuillez fournir des exemples des cours et programmes d'apprentissage hybride au **La Cité collégiale** en 2013-2014.

Aucun cours n'a été offert en mode hybride à La Cité en 2013-2014. Même si la majorité des cours sont offerts soit en ligne ou en face-à-face, il est important de noter que la majorité des professeurs utilisent la plateforme d'apprentissage pour insérer des activités pouvant permettre aux étudiants d'accomplir du travail en ligne, et ce, dans deux tiers des cours offerts au Collège.

Dans l'espace ci-dessous, veuillez fournir des points saillants des activités de **La Cité collégiale** en 2013-2014 qui ont contribué à maintenir ou améliorer les initiatives d'apprentissage en ligne. Un point saillant pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que **La Cité collégiale** qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé.

Le Collège a organisé 3 sessions de formation avec les tuteurs en ligne et a développé des outils d'appui pour les étudiants et tuteurs.

Le Collège a maintenu sa participation active aux activités des associations dont il est membre, notamment le REFAD, RCCFC et l'Educational Technology Committee de Colleges Ontario.

Le groupe de travail inter secteur Innov@Cité a poursuivi son travail pour créer et gérer la communauté d'apprentissage professionnelle technologique.

6) Initiatives internationale

Veillez indiquer combien **La Cité collégiale** comptait en 2013-2014 d'étudiants ontariens participant à l'étranger à un échange, un programme d'études, un stage ou une expérience internationale menant à l'obtention de crédits et d'étudiants étrangers participant au même type d'activités ou de programmes au collège :

- Étudiants ontariens à l'étranger* = 2

**DÉFINITION : Les étudiants ontariens à l'étranger sont les étudiants qui paient les droits de scolarité à un collège ou une université en Ontario et obtiennent des crédits pour avoir étudié ou travaillé à l'étranger.*

- Étudiants étrangers en Ontario* = 3

**DÉFINITION : Les étudiants étrangers en Ontario sont les étudiants étrangers participant à des échanges d'étudiants/études à l'étranger/stages/expériences internationales dans un collège/université en Ontario pour recevoir des crédits collégiales/universitaires vers un diplôme délivré par leurs institutions d'origine.*

Veillez nommer dans le tableau ci-dessous tous les campus autonomes, campus partenariats et partenariats de **La Cité collégiale** qui offraient des programmes situés **à l'étranger (à l'extérieur du Canada)** en 2013-2014, y compris le nom de la ville et du pays, les programmes offerts et le nombre total d'inscriptions par campus:

Nom du campus	Ville/Pays	Indiquer tous les programmes offerts à chaque campus autonome, campus partenariat ou partenariat en 2013-2014	Inscriptions totales en 2013-2014 à chaque programme
0	0 / 0	0	0

*L'espace ci-dessous est fourni au **La Cité collégiale** pour décrire la méthodologie, les outils d'enquête, les mises en garde et d'autres informations de documentation des quantités rapportées ci-dessus pour les initiatives internationales.

Les statistiques d'inscription sont fournies grâce au système de gestion de l'information du Collège (SCORPA - People Soft). Les listes de classe sont également utilisées pour valider les données.

Dans l'espace ci-dessous, veuillez fournir des points saillants des activités de **La Cité collégiale** en 2013-2014 qui ont contribué à maintenir ou améliorer les initiatives internationales. Un point saillant pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que **La Cité collégiale** qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé.

Au cours des dernières années, La Cité a accru sa capacité dans le dossier de l'international en travaillant sur deux volets :
L'engagement par le biais de projets spéciaux avec des pays étrangers se traduisant par :

- un accord de coopération en cours de négociation avec le Sénégal, notamment en formation technique incluant le King Fahd Palace Hôtel, l'École nationale de formation hôtelière et touristique ;
- plusieurs autres ententes qui pourraient être signées prochainement avec l'Université de Reims, le Swiss Education Group et la Belgique.

Le recrutement d'étudiantes et étudiants internationaux :

Le Collège a vu son nombre d'effectifs internationaux passer de 64 en 2009-2010 à 112 en 2013-2014.

Le Collège a élaboré un plan d'action pour le recrutement d'étudiants internationaux visant 300 inscriptions d'ici 2018.

7) L'apprentissage intégré au travail*

Dans le cadre du programme du gouvernement visant à transformer l'éducation postsecondaire, le gouvernement souhaite élargir l'apprentissage intégré au travail (y compris les programmes coopératifs) dans le but de mieux préparer les étudiants de l'Ontario à l'employabilité et au marché du travail. Les programmes coopératifs, les stages et les autres types d'apprentissage à caractère entrepreneurial, intégré au travail ou d'acquisition d'expérience sont déjà disponibles dans les collèges et les universités, souvent en partenariat avec l'industrie.

***DÉFINITIONS:**

L'apprentissage intégré au travail est le processus où les élèves apprennent de leurs expériences en milieu éducatif et pratique et intègrent ces expériences dans un emploi et une pratique professionnelle efficaces (adapté de COQES, 2012).

Un programme d'enseignement coopératif intègre formellement les études et une expérience de travail. Le cheminement habituel voit l'étudiant alterner des périodes de prise d'expérience dans des domaines liés à la carrière et ses études selon les critères suivants (Association canadienne de l'enseignement coopératif, 2012) :

- Chaque situation de travail est approuvée par l'institution d'enseignement coopératif en tant que situation d'apprentissage appropriée;
- L'étudiant(e) en enseignement coopératif s'engage dans un travail productif plutôt que de simplement observer;
- L'étudiant(e) en enseignement coopératif reçoit une rémunération pour le travail accompli;
- Le progrès au travail de l'étudiant(e) en enseignement coopératif est contrôlé par l'institution d'enseignement coopératif;
- Le rendement de l'étudiant(e) en enseignement coopératif est supervisé et évalué par l'employeur de l'étudiant(e);
- Le temps passé dans les périodes d'expériences de travail doit compter pour au moins 30 pour cent du temps consacré aux études.

Selon les définitions fournies ci-dessus, veuillez fournir les données de l'apprentissage intégré au travail de **La Cité collégiale** en 2013-2014 :

	<u>Certificat</u>	<u>Diplôme</u>	<u>Diplôme (niveau avancé)</u>	<u>Certificat post- diplôme</u>	<u>Diplôme d'études appliquées</u>
Nombre de programmes du La Cité collégiale qui incluent un profil coopératif	1	2	5	0	1
Nombre d'étudiants au La Cité collégiale inscrits aux programmes coopératifs	14	16	18	0	28

Dans l'espace ci-dessous, veuillez fournir des points saillants des activités de **La Cité collégiale**, en 2013-2014, qui ont contribué à maintenir ou améliorer les initiatives d'apprentissage intégré au travail. En plus des placements coopératifs, d'autres exemples d'apprentissage intégré au travail incluent les stages, la pratique professionnelle obligatoire, l'expérience sur le terrain, l'apprentissage par le service communautaire, les projets de recherche appliquée, les incubateurs d'innovation et d'autres possibilités d'apprentissage intégré au travail. Un point saillant pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que **La Cité collégiale** qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé.

Le Collège porte une attention particulière aux activités pouvant donner à l'étudiant l'occasion de se sensibiliser à la réalité du marché du travail dans le domaine dans lequel il a choisi d'étudier. Par exemple:

Recherche appliquée : le bilan du programme de recherche mis en place à La Cité depuis l'été 2008 indique une croissance annuelle remarquable tant par le nombre de projets, le nombre de membres du personnel et d'étudiants participant à ces projets. Le fil conducteur des projets de recherche appliquée technologique, en innovation sociale ou des projets de création, c'est qu'ils représentent des opportunités d'apprentissage expérientiel avec la nuance qu'ils sont toujours réels, c'est-à-dire que le projet est réalisé pour un client. Celui-ci peut provenir de l'industrie privée, d'une institution (hôpital, collège, université) ou d'un organisme. Le client peut également se situer à l'intérieur du collège. Les projets se déroulent de deux façons : en classe où le projet est incorporé aux objectifs d'apprentissage du cours et hors classe, lorsque les étudiants sont embauchés pour travailler sur les projets. Les domaines dans lesquels les étudiants peuvent profiter d'activités de recherche appliquée sont de plus en plus diversifiés. En 2013-2014, 16 enseignants à temps plein et à temps partiel et 91 étudiants ont participé à la réalisation de 16 projets en recherche appliquée dans 4 secteurs d'activité : biotechnologie (CRAB) (9); Institut des métiers spécialisés (3); École d'administration, hôtellerie et tourisme (3); et Institut de la technologie (1). De ces 16 projets, 2 ont fait l'objet de collaborations entre secteurs.

Stages : plus de 11 programmes d'études du Collège contiennent un volet stage en milieu de travail.

De plus, le restaurant-école, la clinique d'hygiène dentaire, la garderie éducative Renée Tassé, le salon de coiffure et le centre d'esthétique sont des exemples d'initiatives permettant aux étudiants de faire l'expérience du milieu de travail sur place au Collège.

8) Satisfaction des étudiants

En 2013-2014, les étudiants à **La Cité collégiale** ont rapporté le taux de satisfaction suivant à la question n° 13 (apport des connaissances et compétences utiles à la future carrière) du sondage sur les indicateurs de rendement clés = **92,9%⁽⁺⁾**

En 2013-2014, les étudiants à **La Cité collégiale** ont rapporté le taux de satisfaction suivant à la question n° 24 (qualité générale des expériences d'apprentissage du programme) du sondage sur les indicateurs de rendement clés = **86,4%⁽⁺⁾**

En 2013-2014, les étudiants à **La Cité collégiale** ont rapporté le taux de satisfaction suivant à la question n° 39 (qualité générale des services du Collège) du sondage sur les indicateurs de rendement clés = **77,4%⁽⁺⁾**

En 2013-2014, les étudiants à **La Cité collégiale** ont rapporté le taux de satisfaction suivant à la question n° 49 (qualité générale des ressources physiques et installations du Collège) du sondage sur les indicateurs de rendement clés = **81,5%⁽⁺⁾**

Veillez indiquer les méthodes, en plus des résultats du sondage sur les indicateurs de rendement clés en 2013-2014, utilisées par **La Cité collégiale** en 2013-2014 pour mesurer la satisfaction des étudiants.

Afin d'être à l'écoute de sa population étudiante, La Cité a poursuivi ses initiatives telles que les Conseils de programme et les visites de classe par les directions à l'Enseignement. Un questionnaire de rétroaction par cours a également été administré aux étudiants à l'automne et à l'hiver. Ces mécanismes contribuent à évaluer de façon continue la qualité des programmes en recueillant les commentaires des étudiants et des enseignants.

Dans l'espace ci-dessous, veuillez fournir des points saillants des activités de **La Cité collégiale** en 2013-2014 qui ont contribué à maintenir ou améliorer les initiatives en lien de la satisfaction des étudiants. Un point saillant pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que **La Cité collégiale** qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé.

Le Collège a intégré de nouvelles occasions d'apprentissage expérientiel au sein des programmes d'études.

Le plan triennal de l'implantation des recommandations de la révision de la carte des programmes est complété et la phase II de l'implantation a été amorcée. Les recommandations visent à mieux centrer la formation sur l'étudiant. En 2013-2014 :

Approbation par le CA de cinq nouveaux programmes (3 postsecondaires et 2 à la Formation continue);

Le développement de 3 autres programmes d'études se poursuit : Intégration des cours de langue dans les secteurs pour un meilleur arrimage avec les besoins du marché du travail;

Redesign de 15 programmes, 5 projets portant sur l'offre active de soins ont été soumis à Santé Canada; et

6 programmes d'études ont été suspendus, Porte d'entrée menant vers 5 programmes ont été revues (meilleure rétention, meilleur taux de diplomation, meilleure viabilité au niveau de la livraison).

Le Collège a :

effectué 93 modifications de cursus;

effectué 4 évaluations de programme;

effectué 16 révisions de programme; et

participé à 7 exercices de consultations locales et provinciales pour l'élaboration de normes ; et

effectué 5 mises en oeuvre de normes provinciales.

9) Taux de diplomation

En 2013, **La Cité collégiale** affichait le taux de diplomation suivant selon le sondage sur les indicateurs de rendement clés = **64,9%(+)**

Veillez indiquer les méthodes, en plus de résultats du sondage sur les indicateurs de rendement clés en 2013-2014, utilisées par **La Cité collégiale** en 2013-2014 pour mesurer le taux de diplomation.

Le Collège utilise les données du MFCU pour évaluer l'évolution des taux d'obtention du diplôme d'une année à l'autre.

Dans l'espace ci-dessous, veuillez fournir des points saillants des activités de **La Cité collégiale** en 2013-2014 qui ont contribué à maintenir ou améliorer les initiatives en lien avec le taux de diplomation. Un point saillant pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que **La Cité collégiale** qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé.

Le Collège estime que les initiatives décrites à la section sur le "Taux de persévérance scolaire" (ci-dessous) ont également contribué au taux d'obtention du diplôme.

Le Collège aligne toutes ses interventions d'appui à la réussite sur les stratégies prévues au Plan stratégique 2013-2018 ce qui contribue, ultimement, à l'augmentation du taux d'obtention du diplôme.

Le Collège continue le développement du diplôme audit inversé. Ce rapport permet d'identifier automatiquement les étudiants pour lesquels il ne manque qu'un ou deux cours pour l'obtention du diplôme.

La diversification des modes de livraison (par exemple, les cours en ligne) permet d'offrir aux étudiants une flexibilité favorisant l'obtention de leur diplôme d'études.

10) Taux de placement des étudiants diplômés

En 2013-2014, **La Cité collégiale** affichait le taux de placement des étudiants diplômés suivants, 6 mois après leur graduation, selon le sondage sur les indicateurs de rendement clés = **86,3%**^(*)

Veillez indiquer les méthodes, en plus de résultats du sondage sur les indicateurs de rendement clés en 2013-2014, utilisées par **La Cité collégiale** en 2013-2014 pour mesurer le taux de placement des étudiants diplômés.

Le Collège utilise les données du MFCU pour évaluer l'évolution des taux de placement d'une année à l'autre.

Dans l'espace ci-dessous, veuillez fournir des points saillants des activités de **La Cité collégiale** en 2013-2014 qui ont contribué à maintenir ou améliorer les initiatives en lien avec le taux de placement des étudiants diplômés. Un point saillant pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que **La Cité collégiale** qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé.

Le haut taux de placement est attribuable à plusieurs initiatives qui se sont poursuivies ou ont été mises sur pied en 2013-2014. Mentionnons les deux foires d'emploi annuelles qui ont attiré plus de 90 employeurs potentiels; les initiatives en amont de l'inscription pour assurer le bon choix de programme par le candidat soit, l'offre de séjours exploratoires de carrière dans 15 domaines d'études différents qui ont permis à 239 jeunes de 12 à 16 ans en 2013-2014 de découvrir des métiers et professions; l'intégration des nouveaux arrivants au marché canadien du travail - arrimage Emplois, une initiative de La Cité des affaires, permet à une cinquantaine d'étudiants adultes nouvellement arrivés au Canada de bénéficier, au cours de leur dernière année d'études collégiales, d'un appui individualisé visant à faciliter leur intégration au marché canadien du travail.

Le Service de placement du Collège appuie les étudiants et les diplômés dans leur recherche d'emploi en mettant à leur disposition tous les outils pour les appuyer, soit : conseils et ateliers sur la recherche d'emploi; affichages d'emplois; clinique de rédaction de CV; services de révision de CV et de lettres d'accompagnement, en français et anglais; conseils sur les techniques efficaces d'entrevue; capsules-emploi accès gratuit à des ordinateurs connectés à Internet; centre de ressources où on retrouve de la documentation sur les carrières et les emplois, salles d'entrevue pour les employeurs. De plus, en 2014, 1917 diplômés se sont inscrits au Service de diffusion d'offres d'emploi. Ce nouveau service permet aux diplômés de recevoir par courriel des offres d'emploi liées à leur domaine d'études. À la demande des professeurs et coordonnateurs, le Service de placement en emploi a aussi offert 50 ateliers en salle de classe (CV, lettre de présentation et techniques d'entrevues) représentant 33 programmes d'études. 1090 étudiants ont assisté à ces ateliers. En 2014, le nouveau service de Clinique CV sans rendez-vous a attiré plus de 150 étudiants.

11) Taux de persévérance scolaire

Le tableau suivant contient les résultats exprimés dans le rapport de l'EPRC de 2012-2013 de **La Cité collégiale**. Veuillez indiquer les résultats obtenus par **La Cité collégiale** en 2013-2014 en utilisant la méthodologie suivante :

Utilisez le nombre d'inscriptions au 1er novembre pour déterminer le taux de persévérance scolaire d'année en année pour les programmes pluriannuels (les programmes pour lesquels l'inscription est soumise au minimum deux fois). Veuillez inclure dans votre calcul tous les étudiants en stage de travail pendant les périodes spécifiées de mesure.

	Taux de persévérance scolaire mesuré en 2012-2013	Taux de persévérance scolaire obtenu en 2013-2014
De la 1 ^{re} à la 2 ^e année	<u>65,6%</u>^(*)	Le nombre d'inscriptions à temps plein en 2013 à la 2 ^e année à tous les programmes d'un an ou plus = <u>2 100</u> ÷ le nombre d'inscriptions à temps plein en 2012 à la 1 ^{re} année à tous les programmes d'un an ou plus = <u>1 421</u> x 100 = <u>147,8%</u>
De la 2 ^e à la 3 ^e année	<u>85,6%</u>^(*)	Le nombre d'inscriptions à temps plein en 2013 à la 3 ^e année à tous les programmes de deux ans ou plus = <u>357</u> ÷ le nombre d'inscriptions à temps plein en 2012 à la 2 ^e année à tous les programmes de deux ans ou plus = <u>333</u> x 100 = <u>107,2%</u>
De la 3 ^e à la 4 ^e année	<u>115,4%</u>^(*)	Le nombre d'inscriptions à temps plein en 2013 à la 4 ^e année à tous les programmes de trois ans ou plus = <u>14</u> ÷ le nombre d'inscriptions à temps plein en 2012 à la 3 ^e année à tous les programmes de trois ans ou plus = <u>12</u> x 100 = <u>116,7%</u>

*REMARQUE : Les institutions ont utilisé une variété de groupes d'étudiants d'inscription dans leurs calculs du taux de persévérance scolaire au rapport de l'EPRC de 2012-2013. En tant que telle, la comparaison entre le taux de persévérance scolaire de l'année précédente et le taux de persévérance scolaire de 2013-2014 n'est pas recommandée. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités poursuivra sa collaboration avec les intervenants pour affiner l'indicateur de taux de persévérance scolaire pour les rapports futurs de l'EPRC.

*L'espace ci-dessous est fourni au **La Cité collégiale** pour décrire la méthodologie, les outils d'enquête, les mises en garde et d'autres informations de documentation des quantités et pourcentages rapportés ci-dessus pour le taux de persévérance scolaire.

Ce calcul prend uniquement en considération les étudiants inscrits à temps complet lors de deux déclarations de clientèles d'automne (au 1er novembre). En d'autres mots, les étudiants qui poursuivent leurs études à temps partiel ne sont pas non plus considérés comme ayant persévéré selon cette méthodologie. De plus, les étudiants inscrits à un diplôme d'études comprimé en trois trimestres ainsi que les étudiants inscrits dans un certificat ou un postdiplôme sont aussi exclus de ces calculs.

Dans l'espace ci-dessous, veuillez fournir des points saillants des activités de **La Cité collégiale** en 2013-2014 qui ont contribué à maintenir ou améliorer les initiatives en lien avec le taux de persévérance scolaire. Un point saillant pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que **La Cité collégiale** qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé.

Plusieurs projets ont été réalisés durant l'année afin de soutenir la réussite de l'étudiant, mentionnons :

- La poursuite du système pour offrir une rétroaction régulière et continue à chacun des étudiants (système SAVOIR). Cet outil a été fonctionnel pour la première fois en septembre 2013;
- Les activités auprès des étudiants de première génération;
- L'implantation des Comités d'évaluation et de promotion des étudiants (CEPE) hâtifs (2e-3e semaine) afin de détecter des comportements pouvant mener au décrochage;
- Les rencontres pédagogiques hebdomadaires entre les professeurs d'un même programme afin de coordonner les efforts de réussite de l'équipe pédagogique ;
- La révision et la nouvelle présentation (page d'accueil) du portail étudiant; et
- La mise en oeuvre d'une nouvelle approche d'encadrement au Bureau des admissions et du registraire.

12) Fonds de Productivité et Innovation (FPI)

Les dossiers de FPI indiquent que **La Cité collégiale** a participé à des projets de FPI institutionnels ou multi-institutionnels suivantes. S'il vous plaît indiquer un ou plusieurs exemples d'initiatives en cours qui ont résulté de ce projet qui se poursuivra en 2014-2015, comme le partage de connaissances, la portée élargie ou nombre élargi d'institutions partenaires.

Nom de projet	# de project	Réduction des coûts/l'évitement des coûts*	Activité en cours
Révision de la carte des programmes ⁽⁺⁾	LACI-PP1-I ⁽⁺⁾	Les économies prévues pour septembre 2014 ont dépassé 325 000 \$.	Les recommandations de la révision de la carte des programmes touchant les années subséquentes sont en cours.
College System Software Inventory and Licence Collaboration ⁽⁺⁾	HUMB-ASDT1-M ⁽⁺⁾	Les économies ou l'évitement de coûts seront évalués en fonction d'un cadre réutilisable.	Le produit livrable clé du projet était un cadre de collaboration de licence de logiciel réutilisable, y compris un plan pour un projet pilote du cadre. Le projet pilote du cadre est appliqué présentement à la négociation d'une licence de logiciel pour les collèges de l'Ontario dans deux ententes distinctes. Les ententes ont été sélectionnées selon une vérification effectuée durant le projet. Une évaluation du cadre et de sa valeur est prévue au terme de la première application du cadre.
Development of an Integrated Risk Management Toolkit for Ontario Post Secondary Institutions ⁽⁺⁾	HUMB-ASDT2-M ⁽⁺⁾	25 000 \$ en économies par collège participant en honoraires obtenus.	La Cité implantera un système de gestion des risques intégrés au collège.
Emergency Management and Business Continuity Program Framework for Ontario's College Sector ⁽⁺⁾	NIAG-PP4-M ⁽⁺⁾	Des guides normalisés et sur l'amélioration continue partagés à l'échelle provinciale	Intégration du plan des mesures d'urgence du Collège dans les gabarits du rapport. Les revoir en fonction des recommandations du rapport.
IT Disaster Recovery Environmental Scan and Collaborative Tools Development ⁽⁺⁾	SSFL-ASDT3-M ⁽⁺⁾	Les processus et les produits livrables ont été créés une seule fois plutôt que 24 fois.	Les membres du CDSICO provincial examineront le progrès à date sur la planification du recouvrement en cas de désastre informatique à sa réunion de novembre 2014 et planifieront les prochaines étapes au besoin.

* **DÉFINITION:** Réduction des coûts/l'évitement des coûts tel que rapporter dans le rapport final de FPI le 30 juin, 2014.

***Remarque:** Le fait d'éviter les économies de coûts / coût pour les projets multi-institutionnels n'a pas été pré-rempli comme cette information a été fournie au Ministère au niveau du projet, et non par institution.

*L'espace ci-dessous est fourni au **La Cité collégiale** pour décrire la méthodologie, les outils d'enquête, les mises en garde et d'autres informations de documentation des quantités rapportés ci-dessus pour la réduction des coûts/l'évitement des coûts.

Le Collège s'appuie sur le système de gestion de l'information SCORPA (People Soft) pour générer des rapports portant entre autres sur les clientèles selon différents critères, les statistiques d'inscription et l'effectif scolaire, ainsi que ceux d'ordre financier, budgétaire et de ressources humaines. Les données sont également tirées des rapports provenant du Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO). Aussi, le Collège a établi de nouveaux critères pour évaluer la pertinence des programmes soit la possibilité de troncs communs, l'élaboration de cours à l'échelle d'une famille de programmes, l'uniformisation des cours de nature plus générique (ex. : FGE), la livraison en mode mixte, l'élaboration des résultats d'apprentissage par unité d'apprentissage (UA).

Attestation :

En cochant cette case, **La Cité collégiale** confirme que tous les renseignements soumis au ministère dans le cadre du rapport de l'EPRC de 2013-2014 sont exacts et ont reçu l'approbation du président/de la présidente ou du conseil d'administration de **La Cité collégiale**.

Contact :

Pour plus d'information concernant le rapport de l'EPRC de 2013-2014 de **La Cité collégiale**, veuillez communiquer avec:

- Nom: Chantal Thiboutot
- Téléphone: 613-742-2493, poste 2429
- Courriel: cthibo@lacitec.on.ca

Veuillez indiquer l'adresse du site web de **La Cité collégiale** où le rapport de l'EPRC de 2013-2014 au format PDF sera publié une fois approuvé par le ministère (le ministère communiquera avec la personne indiquée ci-dessus dès que le rapport de l'EPRC de 2013-2014 aura été approuvé) :

- <http://www.collegelacite.ca>